



DISTRIBUTION DE COMPOST 2024 GRATUIT – RÉSERVÉ AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE



**Apporter une pelle et des contenants.
Chaque citoyen peut prendre l'équivalent de 2 chaudières de 5 gallons.**

Les avantages du compost sont nombreux :

- Il enrichit la terre de manière naturelle sans avoir à dépenser un centime en achetant de l'engrais.
- Il nourrit la vie du sol et par conséquent les plantes cultivées.
- Il permet de créer une bonne structure du sol, qui retient mieux l'eau et les substances nutritives.
- Meilleur pouvoir de rétention de l'eau.
- Déposé en paillis sur la terre, il prévient l'érosion du sol par le vent et par l'eau.
- Les végétaux se montrent plus résistants aux maladies et aux parasites.
- Les rendements en légumes ou en fruits sont améliorés.

**À l'arrière de la caserne incendie.
Premier arrivé, premier servi!**